



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**CC-DC-2021-058**

L'an **deux mil vingt et un, le vingt huit septembre**, à **17h00**, le Conseil communautaire s'est réuni Salles des fêtes de St Cyr les Champagnes, après convocation légale en date du 21 septembre 2021, sous la présidence de **M. Bruno LAMONERIE**.

### Nombre de membres

En exercice :	47
Quorum :	23
Présents :	40
Pouvoirs :	2

**Étaient présents :** M. GADAUD Joël, M. LAMONERIE Bruno, M. FAURE Philippe, Mme POURCEL Christel, M. QUEYROI Jean-Marie, M. RODRIGUES Antonio, M. EYMERY Claude, Mme DUCROCQ Corinne, M. SIMON Pierre, M. ROUSSEAU Philippe, Mme SAGNE Alexandra, M. GENESTE Bruno, Mme LACOSTE Marie-Laure, Mme SEDAN Annie, Mme REYNAUD-LASTERNAS Marianne, M. BOULANGER Jean-Christophe, Mme PERETTI Martine, M. POUQUET Alain, M. LAMASSIAUDE Jean Michel, M. THIBAUD Pierre, M. PIERREFITTE Alain, M. TEILLET Alain, M. VALENTIN Jean-Pierre, M. SAUTONIE Jean-Pierre, M. CIPIERRE Francis, Mme FARNIER Isabelle, M. REVIDAT Serge, M. CLERGERIE François, M. CAILLAUD Philippe, Mme ALTIER Annie, M. BARONNET Laurent, M. ENGLERT Michel, M. EMERY Claude, M. MEYZIE Alain, M. CHABROL Jean-Claude, Mme LAFON Claudine, M. CEYRAT Serge, M. LAGUYONIE Christian. M. TOURENNE Michel, Mme NYS Audrey.

### Résultat du vote

Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

**Étaient absents excusés :** M. RAYNAUD Michel, M. QUEMERE Jean-Michel, M. CELERIER Vincent, M. BALABEAU Jérôme, M. VILLEMAINE Eric, M. BOUCHAUD Guy.

**Étaient absents non excusés :** Mme CASTELAIN Evelyne, Mme GEORGES Cécile, M. BIDAUT Alexandre.

**Pouvoirs :** M. BALABEAU Jérôme en faveur de Mme DUCROCQ Corinne, M. VILLEMAINE Eric en faveur de Mme LACOSTE Marie-Laure.

**Secrétaire de séance :** Christel POURCEL.

**OBJET :** Validation des RPQS SPA et SPANC - Exercice 2020

**Considérant** que la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord assure les compétences assainissement non collectif et assainissement collectif.

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président présente à l'assemblée délibérante les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) assainissement collectif et non collectif de l'année 2020.

Ces derniers ont également été présentés à la Commission Assainissement lors de sa réunion du 17 septembre 2021.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :**

- **D'APPROUVER** les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du SPANC et du Service Assainissement Collectif de l'année 2020.
- **DE TRANSMETTRE** ces RPQS aux communes membres pour présentation aux Conseils municipaux avant le 31/12/2021.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Sous-préfecture de Nontron et publication par voie  
d'affichage le 29/09/2021

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, M. Bruno LAMONERIE

